



Avertissement :

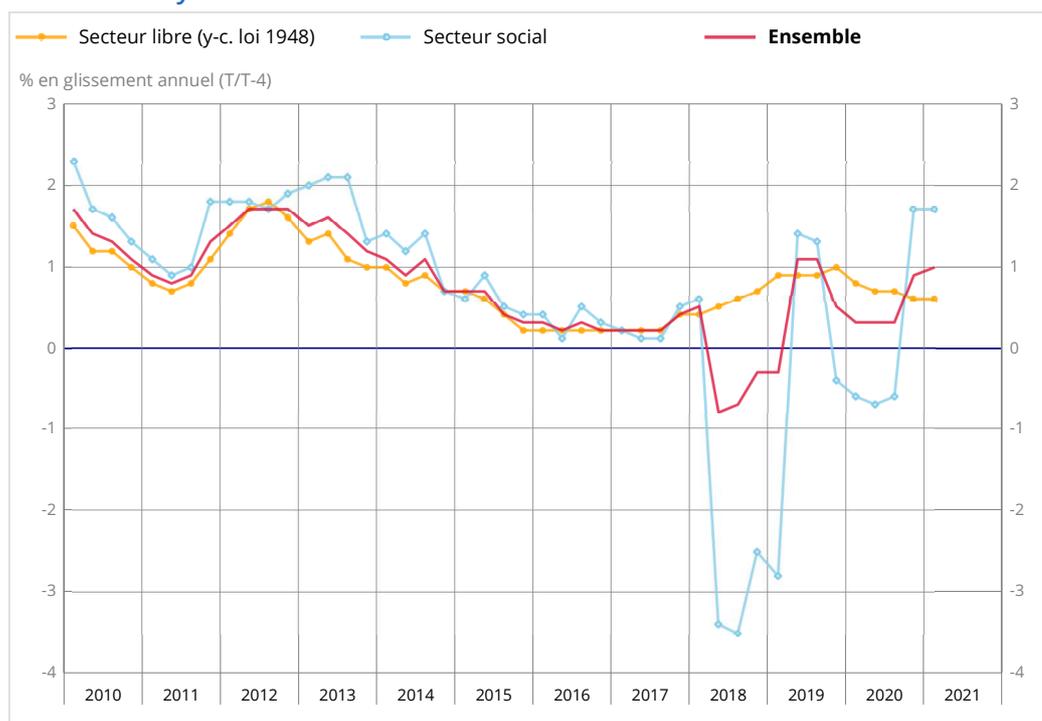
Cette publication est diffusée comme chaque trimestre pour présenter les évolutions des indices des loyers d'habitation, calculés à partir des résultats de deux enquêtes, l'enquête Loyers et charges (L&C) et l'enquête sur les loyers auprès des bailleurs sociaux (ELBS).

Concernant l'enquête L&C, comme en janvier, la collecte d'avril 2021 s'est faite entièrement par téléphone compte tenu de la pandémie de Covid-19 (alors qu'habituellement les premières et dernières interrogations se font en face à face). Ces conditions de collecte particulières peuvent avoir un impact sur la qualité des données recueillies. Cependant, les méthodes de redressement habituelles permettent de pallier de manière satisfaisante ces difficultés.

En France métropolitaine, les loyers pour les résidences principales (louées vides et dont l'usage principal est l'habitation) sont stables au premier trimestre 2021, après +0,8 % au trimestre précédent.

Sur un an, ils progressent de +1,0 %, après +0,9 % le trimestre précédent. Les loyers dans le secteur libre augmentent de 0,6 % sur l'année. Dans le secteur social, ils augmentent de 1,7 %.

Variation annuelle des loyers selon le secteur



Note : la forte baisse des loyers dans le secteur social au deuxième trimestre 2018 est liée à la mise en place de la réduction de loyers de solidarité (RLS), concomitante à la baisse des APL pour les locataires du secteur social.

Champ : France métropolitaine

Sources : Insee, enquêtes loyers et charges et bailleurs sociaux

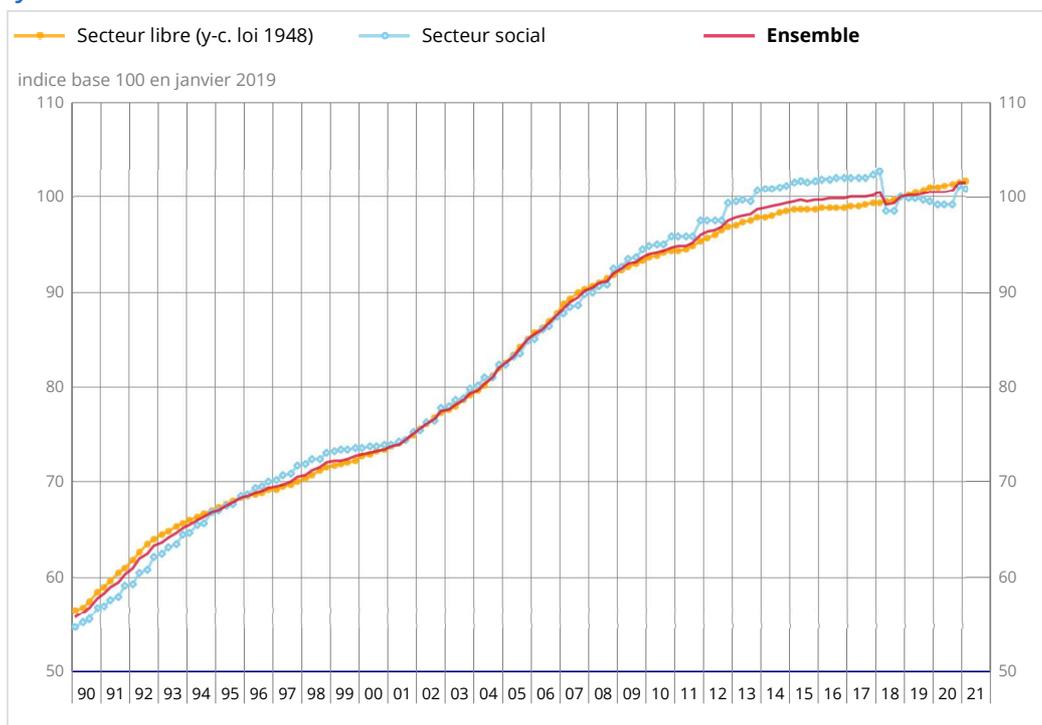
Variation des loyers

	Variations (en %) au cours des					
	3 derniers mois			12 derniers mois		
	2020 T3	2020 T4	2021 T1	2020 T3	2020 T4	2021 T1
Ensemble des secteurs	0,1	0,8	0,0	0,3	0,9	1,0
- Agglomération parisienne	0,1	0,9	-0,2	0,4	1,1	1,0
- Province	0,2	0,7	0,1	0,2	0,9	1,0
Secteur libre (y compris loi 1948)	0,2	0,1	0,2	0,7	0,6	0,6
- Agglomération parisienne	0,2	0,2	0,2	0,8	0,7	0,7
- Province	0,2	0,1	0,2	0,6	0,5	0,6
Secteur social	0,0	2,1	-0,4	-0,6	1,7	1,7
- Agglomération parisienne	-0,1	2,2	-0,8	-0,1	1,8	1,4
- Province	0,1	2,0	-0,3	-0,7	1,7	1,8

Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee, enquêtes loyers et charges et bailleurs sociaux.

Indice des loyers



Note : la forte baisse des loyers dans le secteur social au deuxième trimestre 2018 est liée à la mise en place de la réduction de loyers de solidarité (RLS), concomitante à la baisse des APL pour les locataires du secteur social.

Champ : France métropolitaine

Sources : Insee, enquêtes loyers et charges et bailleurs sociaux

Pour en savoir plus

Les données sont calculées à partir des résultats de l'enquête Loyers et charges et de celle sur les loyers auprès des bailleurs sociaux (ELBS). Le champ recouvre l'ensemble des résidences principales, louées vides, dont l'usage principal est l'habitation. L'indice est calculé selon la formule de Laspeyres appliquée à des loyers au mètre carré. On mesure une évolution à qualité constante, en rapportant les loyers du parc observés au trimestre T aux loyers du parc observés au trimestre T-1. Ces indices sont ensuite chaînés, du 1er mois d'un trimestre au 1er mois du trimestre précédent.

Ces données diffèrent de l'indice de référence des loyers (IRL), qui constitue la référence pour la révision des loyers en cours de bail dans le parc locatif privé, car l'évolution des loyers présentée ici est celle effectivement constatée. Si la variation réelle des loyers est corrélée à l'évolution de l'IRL, les deux indices ne sont cependant pas identiques.

Prochaine publication le 23 septembre 2021 à 12h00.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr